

GROUPE 30 000 Pâturage sous verger (05)

Pâturage des vergers alpins à l'automne par des ovins

Les deux filières concernées sont majeures sur ce territoire qui compte de nombreux zonages liés à la protection de la biodiversité et des signes officiels de qualité (label rouge Agneau de Sisteron, label rouge pomme des Hautes Alpes, l'IGP Alpes de Haute Durance). La complémentarité entre ces deux filières est testée pour réduire le recours aux PPP.

DESCRIPTION DU PROJET

Certains arboriculteurs et éleveurs ovins pratiquent déjà ensemble le pâturage des vergers. Les brebis mangent à l'automne l'herbe et les pommes tombées au sol ce qui permet d'éviter les herbicides et d'assainir le verger. Il y a donc un bénéfice réciproque. Mais le manque de connaissances sur les bénéfices agronomiques, économiques et sociaux de cette pratique freine son développement. L'objectif est d'étudier le pâturage en vergers pour formaliser cette pratique agro-environnementale et ainsi pouvoir la développer.

Les axes de travail sont :

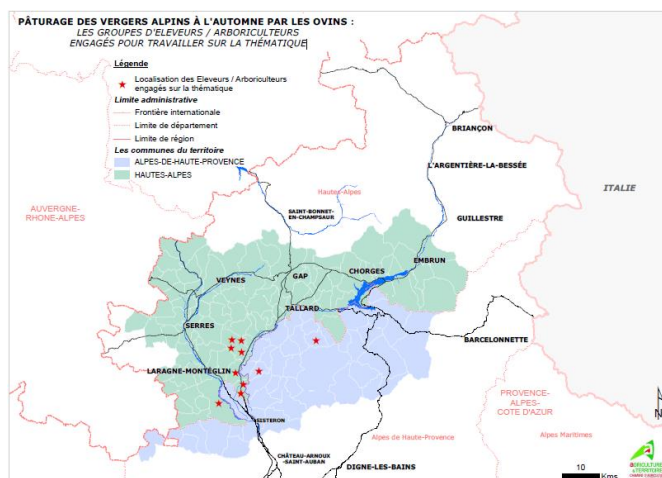
- la comparaison de vergers pâturés et non pâturés,
- la caractérisation des bénéfices (substitut aux herbicides, état sanitaire des vergers) et les contraintes (branches cassées...),
- l'irrigation,
- la mise en relation des arboriculteurs avec les éleveurs,
- la détermination des conditions de bonnes pratiques.

SUIVI/ANIMATION PROJET

Dorian MEIZEL

CA05

dorian.meizel@hautes-alpes.chambagri.fr



Hautes Alpes (05) et Alpes de Haute Provence (04)
NOMBRES D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS

10

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE

Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

PRINCIPALE THÉMATIQUE

► Réduction des herbicides

AUTRES THÉMATIQUES AU COEUR DU PROJET

► Intérêt pour les éleveurs

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

PARTENAIRES ENGAGÉS

► Réseaux DEPHY, INRA, Institut de l'élevage

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET

8 décembre 2017

DURÉE DU PROJET

3 ans

PRINCIPALE ORIENTATION DE LA PRODUCTION

Arboriculture, élevage ovin

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

TERRITOIRE CONCERNÉ

Département des Hautes Alpes et zone arboricole nord Sisteron